

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie

Herausgeber: Service archéologique de l'Etat de Fribourg

Band: 3 (2001)

Artikel: Grandvillard/Fin de la Porta : un morceau de Gruyère à travers les âges

Autor: Dafflon, Luc / Margueron, Gilles / Pasquier, Jean-Bruno

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-389000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Luc Dafflon
Gilles Margueron
Jean-Bruno Pasquier

Suite à l'excavation d'une gravière aux confins de Grandvillard, les archéologues revisitent une ancienne nécropole, connue grâce au précieux témoignage du chroniqueur gruérien Joseph-Hubert Thorin.

Grandvillard/Fin de la Porta: un morceau de Gruyère à travers les âges

Dans la commune gruérienne de Grandvillard, au lieu-dit Fin de la Porta, une vaste gravière a été exploitée depuis 1974 pour la construction des deux autoroutes sillonnant le canton de Fribourg, l'A1 et l'A12 (fig. 1 et 3). Cependant, ce n'est qu'en 1996 que des vestiges archéologiques y ont été repérés. Malgré l'arrêt de l'exploitation, une intervention s'imposait en raison des dégâts qu'allait engendrer l'érosion, de même qu'un projet de remise en état du terrain.

Deux campagnes de fouille, l'une du 10 au 26 juillet 1996, l'autre du 28 juin au 17 septembre 1999, allaient permettre de mettre au jour un peu moins d'une dizaine de structures, liées au monde des morts pour la plupart. Deux tumuli*, trois inhumations, une incinération, quelques fosses ainsi que les restes d'un probable chemin sont à mettre au bilan de nos investigations (fig. 16). Ces découvertes ne sauraient surprendre, à un endroit où, au XIX^e siècle déjà, on signalait l'existence d'une nécropole (voir encart p. 38)¹...

Même si c'est au premier abord l'aspect funéraire du site qui retient l'attention, le spectateur ne manquera cependant pas d'être frappé par l'imposant monde minéral qui s'offre à ses yeux: une gravière à perte de vue et, presque infimes et perdus en bordure de cette immensité, les vestiges dégagés par les fouilleurs (fig. 19).

Un monde légué par la Sarine

En effet, la seule topographie des lieux reflète bien cette omniprésence de la pierre. Les di-



Fig. 1 Vue aérienne prise en parapente: la fouille, la gravière (en bas à droite) et le village de Grandvillard

verses surfaces ouvertes lors de la fouille ont montré qu'il n'y a le plus souvent qu'une faible couverture d'humus (généralement 10-20 cm) au-dessus d'une couche compacte de graviers et de galets, parsemée de quelques lentilles de sable. Dans la zone des vestiges, seule une couche de limon brun argilo-sableux rompt cette monotonie sur une épaisseur de 20 à 50 cm. Cette nature particulière du sous-sol s'explique par le fait que la terrasse de Grandvillard est formée par les dépôts du delta de la Sarine dans un ancien lac qui occupait le site lors du retrait glaciaire, il y a plus de 10 000 ans; par-dessus s'ajoutent les dépôts d'un cône alluvial local². Par contraste, le paysage environnant est truffé de nombreuses petites éminences dont la plupart sont sans doute d'origine naturelle.

1 Thorin, J.-H., Notice historique sur Grandvillard, Fribourg, 1878. Nous remercions Ch. Aeby, des Archives de l'Etat, pour ses recherches sur cet auteur.

2 Pugin, A., Déglaciation dans la vallée préalpine de la Sarine en Gruyère: une analyse sédimentologique, Eclogae geologicae Helvetiae 82/1, Bâle, 1989, 285-324.

Les pierres retrouvées au sein des diverses structures du site se distinguent du gravier alluvial

par leurs dimensions et leurs remarquables formes arrondies: ces éléments proviennent à l'évidence d'un autre endroit. L'analyse géologique a permis de déterminer la nature de ces galets, tous des calcaires, de diverses sortes cependant (fig. 2)³. Il s'agit principalement de calcaires marneux, siliceux, spathiques, gréseux, micritiques ou encore bioclastiques, appartenant tous à la série stratigraphique des Préalpes médiennes plastiques (unité géologique que l'on trouve autour de Grandvillard). En outre, certains contiennent des nodules ou des lits de silex.

Ce sont donc des pierres d'origine locale et leurs formes arrondies ne sont pas dues au hasard. Elles indiquent que ces galets ont subi une longue usure suite à leur transport par l'eau. On les a probablement récoltés sur les berges d'une rivière ou d'un torrent. Evidemment, on pense à la Sarine, mais il y a également beaucoup d'autres cours d'eau dans la vallée, telle la Tana qui traverse Grandvillard.

Les tumuli hallstattiens

Du torrent aux tumuli, à dos d'homme, d'animal ou sur des chariots – le saura-t-on un jour? –, ce sont en tout cas vingt tonnes de matériel soigneusement sélectionné qui ont été transportées pour édifier côté à côté les deux tertres, situés sur la même butte naturelle de gravier (voir fig. 16)⁴. Leur mode de construction présente des similitudes qui permettent de supposer qu'ils sont contemporains.

Les premières pierres ont probablement servi à combler les dépressions du terrain (voir fig. 16, fosse 3). Puis on a procédé à l'aménagement des couronnes, composées de gros blocs de calcaire dont certains dépassent 50 kilos. Ils reposent soit directement sur le gravier, soit sur une couche de limon mêlée de gravier. Peut-être est-ce un dispositif destiné à compenser les inégalités du relief en vue d'obtenir une assise régulière. L'intérieur des couronnes a ensuite reçu une couverture de deux à trois couches de galets calcaires de taille moyenne (6-25 cm), en alternance avec du limon argileux. Le gravier, pourtant omniprésent sur le site, n'a été que peu utilisé. Aucun fossé périphérique n'a été observé, sans doute en raison de la proximité des deux tumuli.

Age en Ma	Echelle des temps géologiques	Série stratigraphique des Préalpes médiennes plastiques S = Silex	Abondance de galets sur le site + = présent ++ = abondant	Événements géologiques
-2	Quaternaire			Glaciations
65	Tertiaire			Formation des Alpes (~30 Ma)
		Flysch (grès)		
140	Crétacé	Calcaires argileux et marnes (à microfaune pélagique)		
		Calcaires en bancs minces – S	++	
160	Jurassique	Calcaires en gros bancs – S	+	
		Calcaires noduleux – S	+	
		Calcaires argileux et marnes avec intercalations de calcaires gréseux et oolithiques – S	++	
180	Lias	Calcaires siliceux – S	++	
		Calcaires spathiques – SS	++	
		Calcaires oolithiques	+	
210	Trias	Couches à lumachelles et marnes sombres		
		Cornieule et roches dolomitiques		
245				Sédimentation dans la mer Théty

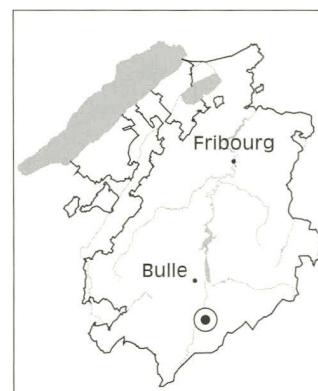


Fig. 2 Tableau géologique

Fig. 3 Localisation du site

3 Pasquier, J.-B., Rapport géologique du 6 août 1999.

4 Toutes les pierres dégagées sur les tumuli ont été pesées à des fins statistiques: 6352,35 kg (tumulus est), 3380 kg (tumulus ouest). Compte tenu des pertes en matériaux liées à l'exploitation de la gravière et, peut-être, à l'aménagement des tombes à inhumation, l'estimation de 10 tonnes par tumulus paraît plausible.

De mémoire de galet

C'était, je m'en souviens, il y a plus de 210 millions d'années (Ma), alors qu'une vaste mer appelée Théty se trouvait à la place des Alpes (voir fig. 2). Des sédiments marins s'accumulèrent peu à peu en couches sur le fond, couches de nature variable suivant le climat, la profondeur d'eau, les organismes, ou encore les matériaux charriés depuis les continents.

A la fin du Crétacé et au début du Tertiaire, le rapprochement des plaques africaine et européenne entraîna la fermeture de la Théty et la fin de la sédimentation; les roches enfouies en profondeur furent plissées et soulevées, donnant naissance aux Alpes, il y a 30 Ma. C'est à ce moment-là que la nappe – ou si vous préférez l'ensemble de roches – dont je faisais partie fut poussée vers l'extérieur de la chaîne alpine lors de la formation des Préalpes.

Au cours du Quaternaire et des glaciations, alors que les reliefs et les vallées se façonnaient, je me retrouvai dans une rivière, sous l'effet du gel, du dégel, des précipitations, de la gravité, bref, de l'érosion. J'étais alors un caillou anguleux; le transport par l'eau provoqua mon usure, me donnant ainsi mon aspect arrondi. Lorsque le courant n'eut plus la force de me transporter plus loin, j'échouai sur les berges avec mes frères, jusqu'au jour où les hommes nous remarquèrent pour notre dureté et nos formes. Nous commençâmes à faire partie de leur histoire...

Le tumulus occidental

Le premier, à l'ouest, est le moins bien conservé, puisqu'un bon tiers au moins a disparu suite à l'exploitation de la gravière (fig. 4). Néanmoins, les vestiges subsistants permettent de constater une couronne extérieure d'un diamètre proche de 7 m. On y relève aussi l'existence d'une couronne intérieure d'un diamètre restitué de 4,40 m. Le noyau se compose de deux à trois couches de galets de calibre moyen.

Deux objets, retrouvés lors de la campagne de 1996, permettent de dater la structure. Le premier est un morceau de bracelet vraisemblablement en lignite (fig. 6)⁵, objet de parure féminine courant en nos contrées entre le VIII^e et le IV^e siècle avant J.-C., le second (fig. 7), un fragment de boucle d'oreille en bronze doré. Sa forme, peu fréquente dans nos régions, mais pour laquelle des parallèles existent au Tessin et dans l'Yonne, en France⁶, fait penser à une petite roue dentée d'un diamètre intérieur de 6 cm. Grâce à ces deux objets retrouvés près du centre du tumulus, on peut supposer l'existence d'une tombe à cet endroit malgré l'absence de restes osseux, sans qu'il soit possible de préciser ce qui l'a mise à mal.

Le tumulus oriental

Le second monument funéraire, à l'est, a heureusement été épargné par l'exploitation de la gravière (fig. 10). Seule un peu moins de la moitié de la couronne extérieure est conservée suite à d'anciennes perturbations (cf. infra); néanmoins, on constate un diamètre approximatif de 7 m (voir fig. 16). Il n'y a pas de couronne intérieure. Le noyau est composé de deux à trois couches de galets de taille moyenne, un peu plus grands dans l'ensemble que ceux utilisés pour son voisin.

Au centre, la sépulture inviolée à l'origine de la structure (fig. 5). Directement sur le noyau, selon une orientation est/ouest, un squelette reposait sur le dos, les mains jointes, le regard portant vers le levant. Son état de conservation est plutôt médiocre: seuls subsistent quelques fragments du crâne, des côtes, du bassin et du fémur gauche, ainsi que la mandibule, des dents éparses et les avant-bras. Bien qu'on n'ait pas retrouvé de couches de pierres le protégeant, on peut aisément s'imaginer une couverture bien plus importante que les 30 cm d'humus qui le séparaient de la surface à sa découverte. Sans doute les travaux agricoles et l'acidité du sol

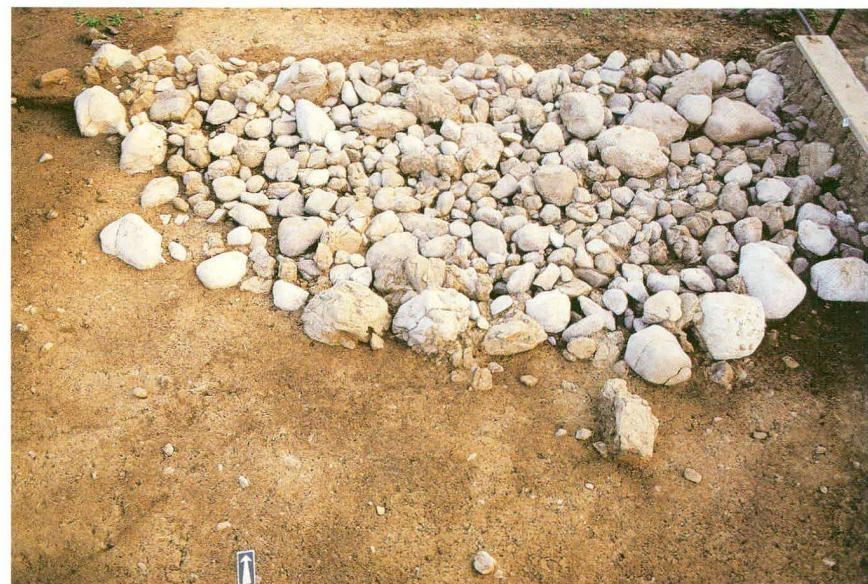


Fig. 4 Tumulus occidental

Fig. 5 Inhumation hallstattienne

5 La nature exacte de cette roche fossile n'a pas été déterminée; voir également AF, ChA 1996 (1997), 32.

6 Tessin: Crivelli, A., Atlante preistorico e storico della Svizzera italiana, Bellinzona, 1990, 58 et 69; Noyers-sur-Serein (Yonne F): tumulus du Hallstatt D1 (fouille non publiée, communication C. Mordant). Nous remercions C. Buchiller et D. Ramseyer pour ces informations; voir également AF, ChA 1996 (1997), 31-32.

7 Les analyses anthropologiques de toutes les sépultures du site ont été confiées à B. Kaufmann que nous remercions (rapports du 15 octobre 1996 et du 16 juillet 1999).

8 Soumises à un aimant, ces perles sont attirées, mais leur aspect poreux laisse penser qu'elles pourraient avoir été fabriquées à partir d'un minéral de fer. Nous remercions A. Duvauchelle pour ces informations.

9 Bracelets de type «Lausanne»; voir SPM IV, 51; Schmid-Sikimić, B., Der Arm- und Beinschmuck der Hallstattzeit in der Schweiz, Stuttgart, 1996, 58-64 und Taf. 8-9: décor proche de l'exemplaire n° 104.

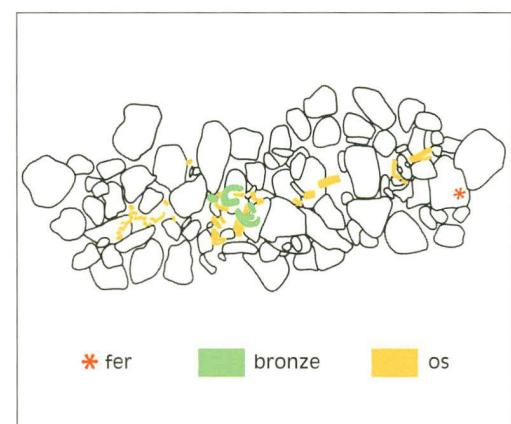
10 Bracelets de type «Cordast»; Schmid-Sikimić, B., op. cit., 98-103, Taf. 28.

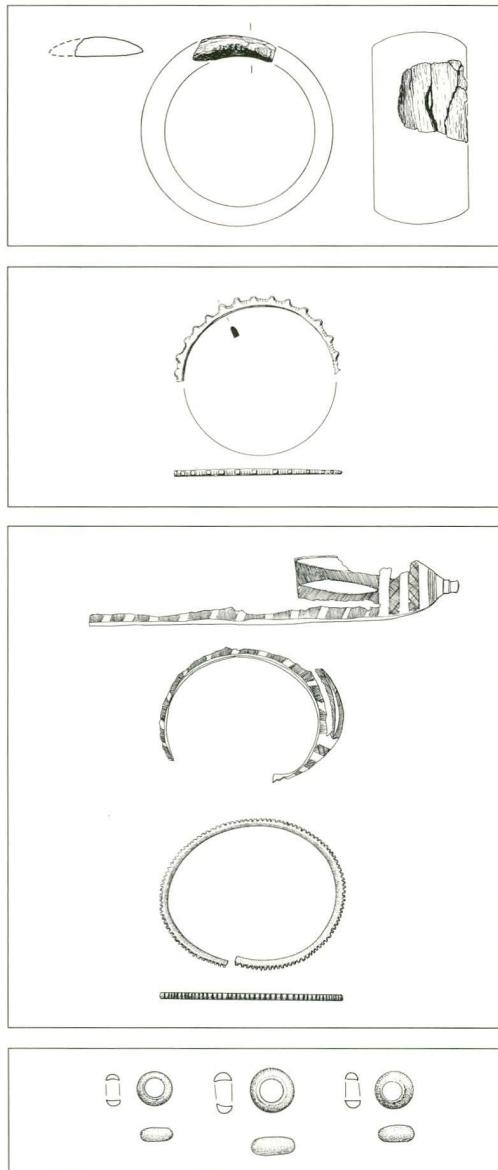
ont-ils altéré la sépulture. L'analyse anthropologique a néanmoins permis de déterminer qu'il s'agissait d'une femme de petite taille (140 cm), âgée d'environ 25 ans⁷.

Chacun des avant-bras était paré de deux bracelets décorés en bronze (fig. 8 et 11): l'un, large à tampons, en fine tôle légèrement bombée et incisée de motifs géométriques; l'autre, un fil plein de section circulaire, à décor cranté. À proximité du crâne ont été dégagées trois petites perles de fer, provenant probablement d'un collier (fig. 9)⁸.

L'observation de ce matériel renvoie au premier âge du Fer. En effet, les bracelets en tôle de bronze appartiennent à un type courant durant le Hallstatt C⁹. Ceux à décor cranté sont un peu plus difficiles à situer dans le temps, vraisemblablement au Hallstatt D1, quoiqu'une datation plus ancienne soit envisageable¹⁰.

Les bracelets et la boucle d'oreille permettent donc d'entrevoir l'édition des deux tertres entre 800 et 600 avant J.-C., datation d'ailleurs





confirmée par les analyses C14* sur les os¹¹. Le diamètre modeste de ces constructions est également un indice de datation, car les tumuli de cette époque sur le Plateau sont en règle générale de petite taille¹². L'époque de Hallstatt voit également le passage de l'incinération à l'inhumation; ce changement de rite, plus précoce en Suisse occidentale qu'orientale, trahit peut-être un changement de conception de l'au-delà¹³. On signalera encore la présence sur le site de tessons protohistoriques qui appartiennent vraisemblablement à l'âge du Bronze final¹⁴.

Autres structures

Sous les niveaux d'installation des tumuli, quelques fosses ont livré du matériel. Outre les aménagements destinés à combler les irrégularités du terrain en vue de la construction des tertres,

Fig. 6 Bracelet en lignite (1:3)

Fig. 7 Boucle d'oreille en bronze doré (1:3)

Fig. 8 Bracelets en bronze (1:3)

Fig. 9 Perles en fer (1:1)

Fig. 10 Tumulus oriental

Fig. 11 Inhumation hallstattiennne, détail des bracelets en bronze

il y a deux fosses périphériques qui n'ont pas d'interprétation claire.

En bordure du tumulus oriental, sur son flanc sud, est apparue une tache circulaire de 90 cm de diamètre (voir fig. 16, fosse 2). Il s'agit d'une fosse en forme de cône renversé profonde de 40 cm, dont le remplissage limoneux a livré des galets de calibre petit à moyen, un fragment de meule et de nombreux tessons protohistoriques.

Enfin, à l'extrême nord-ouest de la zone exploitée, en bordure du tumulus occidental, on a découvert une meule rubéfiée et quelques tessons protohistoriques. Entre autres, des fragments de bord, restes d'un grand récipient. Ces découvertes étaient mêlées à une argile pâteuse et comblaient une légère dépression naturelle (voir fig. 16, fosse 1).

¹¹ Datation effectuée par le Laboratoire Ångström de l'Université d'Uppsala (Suède), Ua-17413: 2420±60 BP, soit 770 à 390 av. J.-C. (cal. 95,4%).

¹² SPM IV, 250.

¹³ SPM IV, 253.

¹⁴ Nous remercions M. David-Elbiali, V. Piuz, M. Ruffieux et D. Baudais pour leurs déterminations.

Des remaniements postérieurs

Par la suite, les deux tertres ont subi des remaniements. Les traces en sont visibles avant tout sur le tumulus oriental où la couronne s'interrompt brusquement dans sa partie est. Elle est remplacée par un aménagement rectiligne de blocs et de gros galets de rivière, formant à travers le noyau une ligne nord/sud par endroits discontinue. Le tumulus, autrefois circulaire, se trouve ainsi amputé de sa part orientale qui a purement et simplement disparu (voir fig. 16). Dans sa portion nord-est, fouillée en 1996, on constate également des perturbations.

C'est à cet endroit justement, en dessous du niveau d'installation du tumulus, qu'ont été retrouvés en 1996 les restes d'une incinération: selon l'analyse anthropologique, il s'agit d'ossements appartenant à une femme âgée de 35 à 45 ans au moment de son décès (voir fig. 16). L'anthropologue constate également que le corps a subi une crémation inégale sur le bûcher. En outre, quelques os épars non brûlés d'un autre individu se trouvaient près de l'incinération, sans doute les restes d'un homme de moins de 40 ans; la datation C14 effectuée sur ces ossements permet de les attribuer à l'époque romaine¹⁵; en revanche, les analyses C14 portant sur l'incinération n'ont donné aucun résultat.

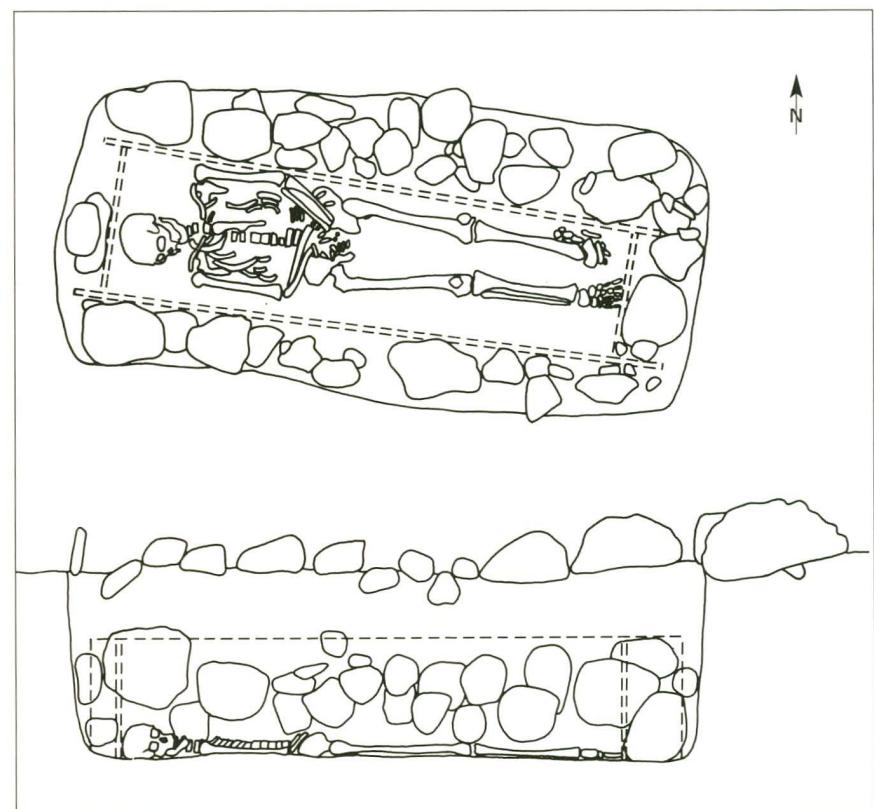
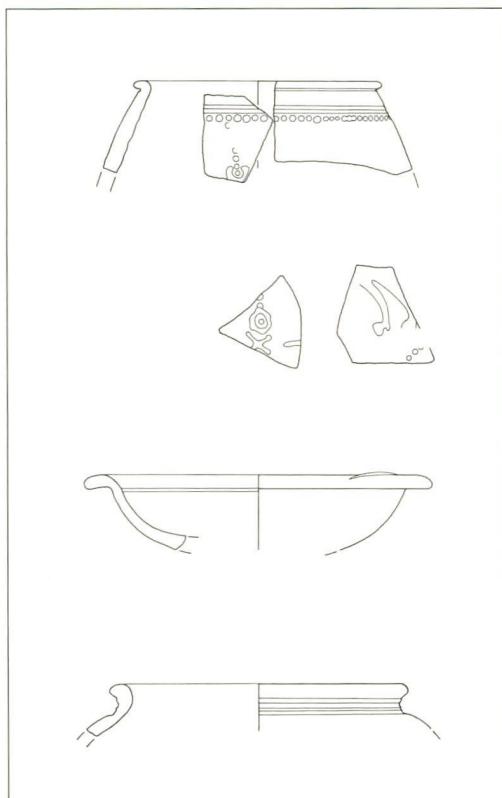


Fig. 12 Céramiques romaines (1:3)

Fig. 13 Tombe masculine, plan et coupe

Une présence gallo-romaine

Une présence gallo-romaine sur le site est également attestée par de la céramique (fig. 12): quelques fragments d'amphore gauloise et de la terre sigillée de Gaule du Sud, en particulier un fragment de coupe (Drag. 35 de La Graufesenque) et un autre de bol (Drag. 37, avec scène de chasse libre*?). Pour la céramique à revêtement argileux, de production régionale, il y a quatre tessons qui font partie d'un gobelet à bord en corniche, avec décor à la barbotine dépeignant une scène de chasse (AV 89); un autre morceau provient d'un gobelet à col court (AV 48). Tout ce matériel – des services à boire – semble renvoyer aux années 150-250 après J.-C.¹⁶.

Au sud du tumulus occidental, un groupe d'une cinquantaine de tessons d'une même cruche romaine a été retrouvé au même niveau qu'une série de cailloux de même calibre (6-20 cm), aux arêtes plutôt vives, peut-être des déchets de taille. Tous, sans exception, sont formés par des nodules siliceux¹⁷. Il s'agit de pierres locales, remarquables pour leur dureté et connues dans la série stratigraphique des Préalpes médianes plastiques (cf. supra). Il est probable que ce matériel ait été utilisé pour aménager un chemin d'orientation nord-est/sud-ouest. Bien que

15 Ua-17412: 1910 ± 60 BP, soit 20 à 140 apr. J.-C. (cal. 54,5%).

16 Nous remercions D. Bugnon pour ses déterminations et propositions de datation.

17 Pas de réaction au contact de l'acide chlorhydrique (solution aqueuse à 10%).



passablement dégradé, il est possible de lui restituer une largeur moyenne de 2 m pour une épaisseur de 5 à 10 cm (voir fig. 16).

On mentionnera encore la découverte, en bordure du tumulus occidental, d'une cloche en fer, avec les restes d'une fine couche de bronze à l'intérieur¹⁸. Sans oublier un fer de serpe à ébrancher, retrouvé dans la partie est de la fouille (fig. 18). Ces objets correspondent à des parallèles typologiques connus en tout cas depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours, mais nous disposons de trop peu d'éléments pour en assurer une datation indiscutable. Leur position stratigraphique permet cependant de dire que ces objets ne sont pas récents.

Deux tombes à inhumation du Haut Moyen Age

Dans les zones perturbées des tumuli, on a dégagé deux structures rectangulaires semblables (environ 200 x 70 cm), orientées est/ouest et accolées sur les flancs est de chacun des tertres. Les longs côtés sont composés de galets de rivière alignés. Les extrémités ouest sont formées par une plaque de calcaire posée de chant, tandis qu'un gros bloc complète l'ensemble à l'est. Bien qu'au même niveau que la

Fig. 14 Tombe féminine (squelette et entourage), vue du nord

couronne, elles sont postérieures et semblent aller de pair avec les remaniements constatés. En effet, la fouille a révélé qu'il s'agit de marquages de surface signalant deux inhumations, situées à plus d'un mètre sous la surface du sol actuel¹⁹!

Une fosse rectangulaire (environ 220 x 100 x 65 cm) a d'abord dû être creusée. On a ensuite pris soin d'aménager sur le pourtour un entourage de plusieurs niveaux de galets de rivière, vraisemblablement récupérés des tumuli hallstattiens. Malgré l'effet de paroi constaté, ce dispositif ne forme pas un véritable parement à la manière d'un mur maçonnable: les pierres sont le plus souvent passablement espacées entre elles, voire absentes par endroits; les interstices sont comblés par le sédiment de remplissage. Le plus souvent, les éléments de la base ne reposent pas directement sur le fond de la fosse, mais semblent comme «suspendus» au-dessus (fig. 13). Plutôt qu'un parement, on proposera un calage destiné à maintenir en place un coffrage de planches de bois, aujourd'hui disparu, méangeant un espace pour le défunt sur une hauteur de 40 à 50 cm. On peut s'imaginer ce coffrage comme suit: deux longues planches étaient posées de chant le long du corps; entre elles, deux autres, plus petites, étaient disposées perpendiculairement à chaque extrémité de la fosse, dans le but de les caler.

¹⁸ Le bronze est nécessaire pour assurer la sonorité de la cloche.

¹⁹ Les attestations de tels marquages sont plutôt rares; il en existe à Bösingen/Cyrusmatte; voir CAF 1, 1999, 42-43.



C'est ensuite seulement que le mort a été déposé sur le dos dans sa tombe, la tête à l'ouest; les bras sont repliés sur le bassin, le droit au-dessus du gauche. La position des os, restés en connexion, permet de supposer que le corps a subi une décomposition en pleine terre, maintenant le squelette parfaitement en place. A-t-on directement recouvert le cadavre de terre? On laissera la question ouverte. De même, l'existence d'une couverture légère, qui compléterait logiquement le dispositif, demeure hypothétique. Dans un tel cas, elle aurait cédé rapidement la place à la terre du remplissage, retenant ainsi les planches latérales.

Quoi qu'il en soit, le sédiment recouvrant le défunt n'en demeure pas moins particulier: il s'agit d'un mélange de limon, de sable et de gravier, ainsi que de morceaux de charbon de bois, parfois assez gros. Une deuxième couche un peu moins charbonneuse, épaisse de 20 cm

Fig. 15 Grandvillard au début de l'exploitation de la gravière

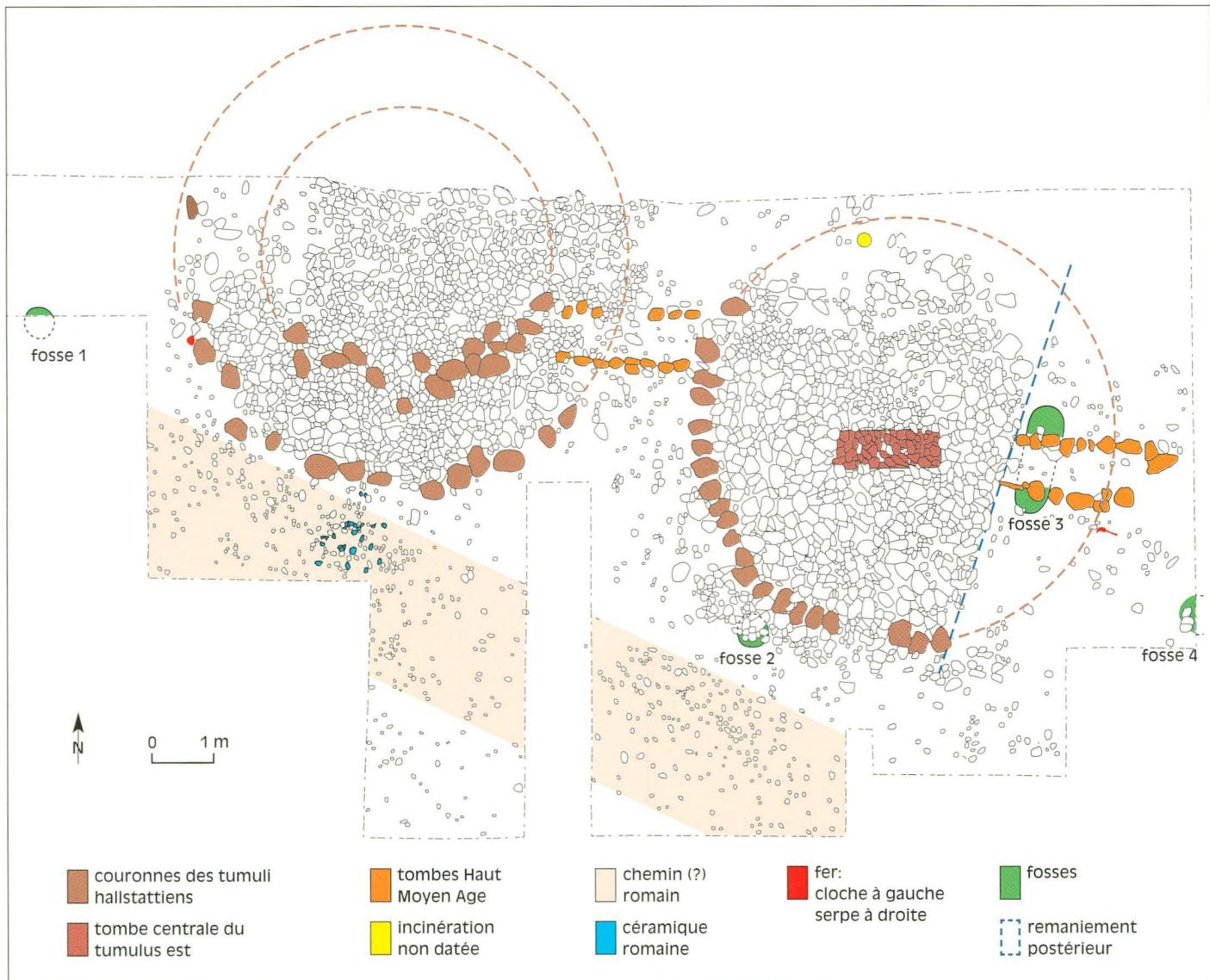
environ, constitue le remplissage supérieur de la tombe. Elle sépare le sommet de l'entourage pierreux du marquage de surface.

La tombe masculine

C'est la mieux conservée, avec un entourage complet et un marquage de surface placé pile sur les limites de la fosse (voir fig. 13). Derrière le crâne, le calage n'est assuré que par une grosse pierre plate oblongue (10 x 30 cm).

20 Gallien, V., Un cimetière urbain du Haut Moyen Age: Saint-Denis. Chronologie d'après les caractères structurels des tombes et les pratiques funéraires, in Delestre, X. et Perrin, P., La datation des structures et des objets du Haut Moyen Age: méthodes et résultats, (Actes des XV^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Rouen, 4-6 février 1994), Chelles/St-Germain-en-Laye, 1998, 86-87.

Le défunt était un sujet robuste, d'une taille de 171 cm et âgé de 35 à 40 ans. Son squelette est dans un bon état de conservation, ne manque qu'une partie des côtes. Son crâne montre des orbites profondes, presque carrées. Encore aujourd'hui, une petite partie de la population présente ce trait typique, mais de plus en plus rare, hérité des Cro-Magnon, hommes modernes tout comme nous-mêmes (*homo sapiens sapiens*). Aucun mobilier funéraire n'a été retrouvé.



La tombe féminine

Elle est beaucoup plus fruste, comme si on l'avait aménagée plus rapidement ou avec bien moins de soin (fig. 14). L'entourage y est en effet inexistant sur le côté est et sur une partie du côté sud. En outre, le marquage de surface est décalé vers le nord, de 20 à 30 cm par rapport aux limites de la fosse.

Une femme plutôt gracile, d'une taille de 159 cm et âgée de 30 à 35 ans, reposait dans cette tom-

Fig. 16 Plan général de la fouille: position des tumuli, des tombes, des structures et du matériel

Fig. 17 Grandvillard aujourd'hui, en fin d'exploitation de la gravière

be. Son squelette est partiellement conservé; les côtes, les vertèbres, les phalanges et une partie du bassin ont disparu. Ici non plus il n'a été retrouvé de mobilier funéraire.

Datation

Evidemment, a priori, cette absence de matériel réduit considérablement les chances de pouvoir dater ces structures. La technique de construction tendrait à les situer durant notre ère, entre le Bas Empire et le Moyen Age. Le coffrage de planches, en particulier, est une technique qui semble assez répandue entre 700 et 1000 après J.-C.²⁰, bien qu'elle soit déjà attestée à la période de La Tène, même si, le plus souvent, on utilise des troncs évidés²¹. Cependant, grâce aux analyses C14 effectuées sur les os des défunt, ces sépultures remontent bien au Haut Moyen Age, plus précisément dans une fourchette comprise entre la seconde moitié du VII^e et la fin du IX^e siècle de notre ère²².

21 SPM IV, 264; Hodson, F.R., *The La Tène cemetery at Münsingen-Rain. Catalogue and relative chronology*, (Acta Bernensia VI), Bern, 1968, 49; SPM IV, 265; Curdy, Ph. et al., *Le rituel funéraire en territoire sédune (fin du 2^e âge du Fer)*. Nouveaux acquis, *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines* 5-6, 1994-1995, 169-187.

22 Ua-17414: 1290±60 BP, soit 650 à 890 apr. J.-C. (cal. 95,4%)



Extrait de la notice historique sur Grandvillard, par J.-H. Thorin, Fribourg, 1878

Joseph-Hubert Thorin (1819-1888). Né à Villars-sous-Mont, mort à Rome des suites du tétanos. Juge au Tribunal de la Gruyère (1844, 1857-71), conseiller d'Etat (1845-47), député au Grand Conseil (1861-74), il est surtout connu comme écrivain. Collaborateur à la Revue de la Suisse catholique, au Mémorial de Fribourg, on lui doit, entre autres, diverses monographies sur quelques communes de Haute Gruyère, dont Grandvillard.

«(...) Ce village est très ancien et peut-être plus ancien qu'on ne pense. Il y a une vingtaine d'années [note: vers 1858], en labourant un champ au confin de la Porta, confin qui touche au village et longe à gauche le chemin qui conduit à Estavannens, le soc de la charrette se heurta à des amas de pierres qu'on voulut faire disparaître. Quel fut l'étonnement des ouvriers occupés à ce déblai, de trouver sous ces monceaux de pierres et de cailloux, à quelques pieds de profondeur, cinq squelettes humains, placés à des distances régulières les uns des autres et tous tournés du même côté, vers l'orient! Instruit de ce fait, l'auteur de cet écrit se fit conduire sur les lieux, et remarqua à peu de distance deux autres tertres parfaitement dessinés sur le sol, du reste, très uni de ce confin. Curieux de sonder l'intérieur de ces tertres, il y fit opérer des fouilles qui ne furent pas sans résultat. Il découvrit successivement, au milieu de ces tertres tout formés de cailloux, cinq nouveaux squelettes parfaitement alignés et placés dans la même direction, c'est-à-dire vers l'est. Du reste, aucun objet de valeur historique qui pût constater avec quelque certitude l'âge et la provenance de ces sépultures antiques: rien que quelques fragments de poterie et une lame de couteau en fer à demi rongée par la rouille.

Que faut-il penser de ces sépultures? Sont-ce là des tombeaux antiques connus sous le nom de tumulus? Nous laissons à de plus savants que nous le soin de trancher la question. (...)»

Bilan et perspectives

C'est indiscutablement le monde funéraire qui marque le site de son empreinte. Et c'est même l'existence d'une nécropole qu'on peut à juste titre présumer en se remémorant le récit de J.-H. Thorin, faisant état de la découverte d'une dizaine de squelettes à Grandvillard en 1858²³. Il suffit de considérer l'impact sur le paysage de plus de 20 ans d'exploitation du gravier pour se dire qu'une bonne partie de cet ensemble a dû être détruite (fig. 15 et 17).

Sans doute une nécropole tumulaire, dans un premier temps, mais qui est probablement restée visible longtemps. Explication plausible de l'établissement plus tardif d'un deuxième cime-



Fig. 18 Serpe en cours de fouille

tière au même endroit. Ce choix aurait-il été motivé par les qualités de repères topographiques des tumuli? Ou par les croyances dont ils auraient pu faire l'objet? L'implantation de tombes du Haut Moyen Age autour de tumuli connaît d'ailleurs des parallèles en France, et peut-être aussi dans nos régions²⁴.

Avant de poursuivre plus avant la réflexion, il faudrait collecter de nouvelles données pour déterminer l'extension de ce qu'il reste du site. Une fosse, détectée dans un profil en limite est de la fouille, pourrait bien être l'extrémité d'une nouvelle tombe (voir fig. 16, fosse 4). Dans un avenir assez proche, la réalisation probable de captages d'eau sur le site et dans les environs, ainsi que la remise en état de la gravière pourraient constituer une occasion d'en savoir plus, en impliquant peut-être de nouvelles fouilles dans ce coin de Gruyère.

Pour en savoir plus

Buchiller, C., AF, ChA 1996 (1997), 31-32

Collectif, Age du Fer, (SPM IV), 1999

Crubézy, E. et al., L'archéologie funéraire, Paris, 2000

Pugin, A., Déglaciation dans la vallée préalpine de la Sarine en Gruyère: une analyse sédimentologique, Eclogae geologicae Helvetiae 82/1, Bâle, 1989, 285-324

Schmid-Sikimić, B., Der Arm- und Beinschmuck der Hallstattzeit in der Schweiz, Stuttgart, 1996

Thorin, J.-H., Notice historique sur Grandvillard, Fribourg, 1878

23 Voir note 1.

24 Crubézy, E. et al., L'archéologie funéraire, Paris, 2000, 156.

Abb. 1 Luftbild vom Hängegleiter aus: Ausgrabung, Kiesgrube und das Dorf Grandvillard

Abb. 2 Geologische Zeittabelle

Abb. 3 Der Fundplatz

Abb. 4 Westlicher Grabhügel

Abb. 5 Bestattung aus der Hallstattzeit

Abb. 6 Armreif aus Lignit

Abb. 7 Ohrring aus vergoldeter Bronze

Abb. 8 Armringe aus Bronze

Abb. 9 Perlen aus Eisen

Abb. 10 Östlicher Grabhügel

Abb. 11 Bestattung aus der Hallstattzeit, Armringe aus Bronze

Abb. 12 Römische Keramik

Abb. 13 Männliche Bestattung, Grundriss und Schnitt

Abb. 14 Weibliche Bestattung, Skelett und Steinpackung

Abb. 15 Grandvillard zu Beginn der Kiesgewinnung

Abb. 16 Gesamtplan der Ausgrabung: Grabhügel, Erdbestattungen, Strukturen, Funde

Abb. 17 Grandvillard heute, nach Abschluss des Kiesabbaus

Abb. 18 Gertel in Fundlage

Abb. 19 Luftbild vom Hängegleiter aus: Ausgrabung und Kiesgrube

Zusammenfassung

Bei Grandvillard/La Porta, am Rande einer ehemaligen Kiesgrube, sind 1996 und 1999 Rettungsgrabungen durchgeführt worden. Verschiedene Strukturen, namentlich aufwendig ausgestaltete Gräber, wurden entdeckt. Eine geologische Untersuchung hat gezeigt, dass dafür meistens Bollensteine aus dem Bett der nahen Wasserläufe verwendet wurden. Zwei Tumuli (Grabhügel), die nach Ausweis der Metallfunde aus der Zeit zwischen 800 und 600 v. Chr. stammen, bilden die älteste Anlage. Unter einem der Grabhügel lagen die Überreste einer jungen Frau, die an ihren Handgelenken je zwei Armreife trug.

Neben den Tumuli lagen über eine beträchtliche Fläche verstreut eine grosse Zahl scharfkantiger Kieselstücke. Wahrscheinlich sind es Abfälle von Steinbearbeitung auf einem unbekannt gebliebenen Werkplatz. Sie liegen innerhalb eines gradlinig begrenzten Streifens, so dass man einen alten Weg in nordost-südwestlicher Richtung vermuten kann. Scherben eines auf dieser Schicht gefundenen Kruges bezeugen die Begehung dieser Fläche in römischer Zeit. Ferner sind viele Fragmente von römischem Trinkgeschirr aus der Region und aus Gallien aufgelesen worden.

Später sind die Grabhügel gestört und verändert worden. Zwei Erdbestattungen wurden angelegt. Durch Markierungen aus gesetzten Steinen über der gefüllten Grube waren sie ursprünglich sichtbar gekennzeichnet. Der Befund lässt vermuten, in den Grabgruben hätte sich jeweils ein Rahmen aus Brettern befunden, die mit Kieselbollen verkeilt waren. Die Verstorbenen, ein Mann und eine Frau, sind ohne Beigaben bestattet worden. Die Füllung der Grabgruben ist mit Holzkohlestückchen übersät. Über die C14-Analyse lassen sich die beiden Gräber ins Frühmittelalter datieren. Auch eine Brandbestattung ist gefunden worden. Sie lag in einem weitgehend gestörten Bereich und lässt sich bisher zeitlich nicht einordnen.

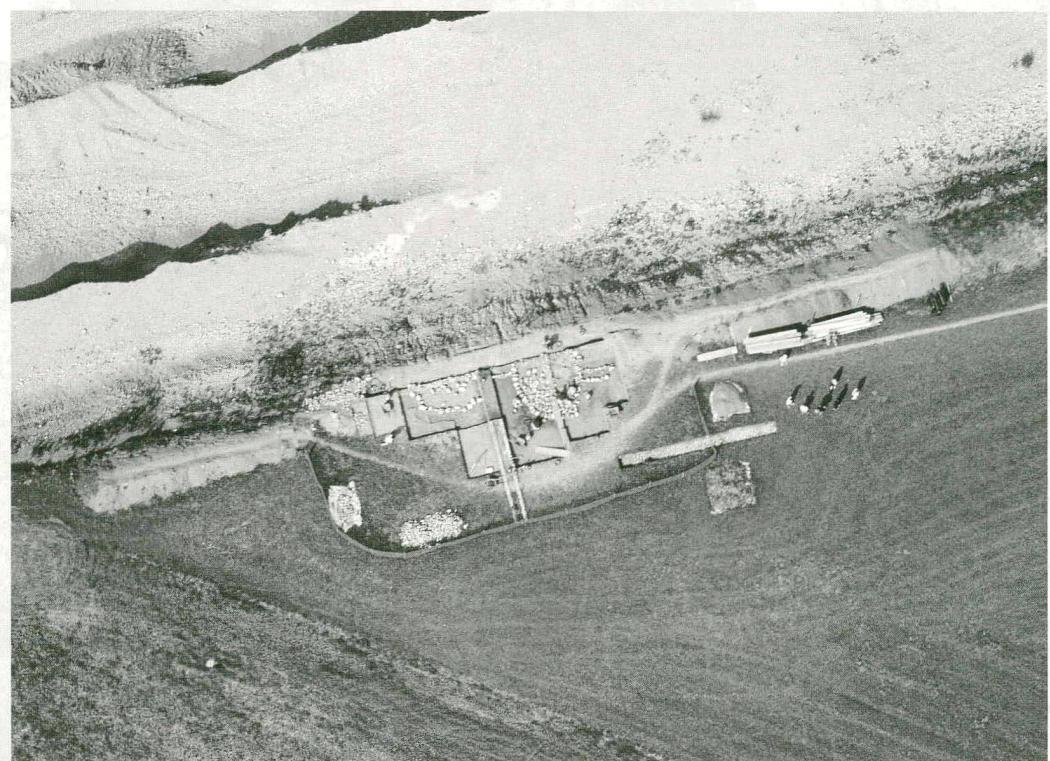


Fig. 19 Vue aérienne prise en parapente: la fouille et la gravière